

Platinum Ariane

Société de gestion: Platinum Gestion
Code ISIN: FRO000980369 (Part C)
Indice de référence: Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis)
Catégorie Quantalys: Actions Europe
Noms des gérants: Jacques Burlot – Alain de Villechabrolle
Site internet: platinum-gestion.com

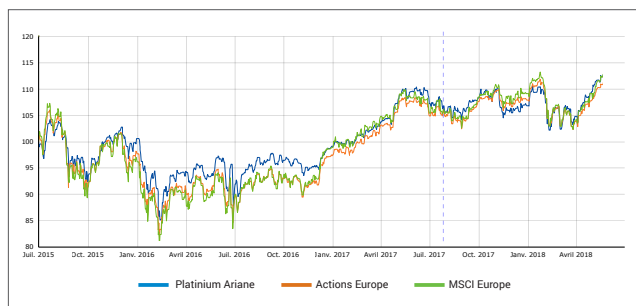
NOTATION QUANTALYS



PROFIL DE RISQUE



Historique base 100 sur 3 ans

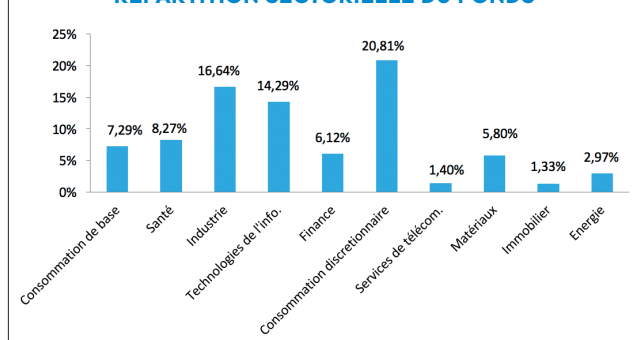


Objectifs de gestion:

Ariane est un fonds actions des pays de l'Union Européenne. Le fonds cherche, sans le répliquer, à surperformer l'indice Stoxx Europe 600 NR en investissant sur les marchés actions européens, grandes, moyennes et petites capitalisations. Ariane est un fonds de stock picking dont la sélection des valeurs privilégie des critères de qualité intrinsèque des sociétés. Sa gestion est orientée vers la recherche de titres dont le profil de croissance s'inscrit dans le cadre de mutations structurelles identifiées par Platinum Gestion, afin d'amortir les cycles économiques. Ariane s'intéresse en particulier, quels que soient les secteurs d'activité :

- à des titres qui bénéficient de l'émergence d'une économie à deux vitesses, privilégiant à la fois les entreprises orientées vers le haut de gamme et, à l'opposé, celles qui développent des offres low cost,
- et à des titres favorisant « la transformation », c'est-à-dire la capacité d'une entreprise à s'adapter à un monde en pleine mutation.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU FONDS



PERFORMANCES

Performances cumulées

	Fonds	Catégorie
Perf. YTD	4,12 %	-0,63 %
Perf. 1 an	3,76 %	2,20 %
Perf. 3 ans	11,24 %	7,17 %
Perf. 5 ans	45,71 %	47,08 %

Données 3 ans

Perf. annualisée	3,61 %	2,33 %
Volatilité	12,12 %	13,06 %
Sharpe	0,28	0,20

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

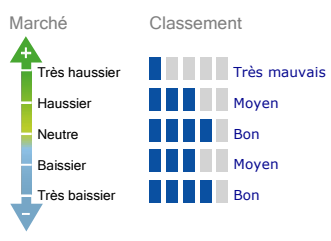
Devise	EUR
Type	FCP
Capi/Distri	Capitalisation
PEA/PEA PME	Oui / Non
Date de création	21/12/2001

Frais maximum

Courants	2,11 %
Gestion	1,80 %
Souscription	2 %
Rachat	0 %
Surperformance	Oui

Encours

Actif net global	12 M€
------------------	-------



Platinum Ariane

Une gestion de conviction au fil du bon sens

Jacques Burlot
Gérant
Platinum Gestion



Quand a été créé le fonds Platinum Ariane que vous co-gérez avec Alain de Villechabrolle ?

Le fonds a été créé il y a deux ans, à mon arrivée au sein de l'équipe de Platinum Gestion. Il a ensuite été fusionné avec le fonds Erasme à l'occasion de la restructuration de notre gamme il y a un peu plus d'un an. La stratégie actuelle n'est donc reflétée que par les performances réalisées depuis le mois de juillet 2017.

Quelle stratégie avez-vous mis en œuvre ?

Ariane est un fonds de *stock-picking*, investis en actions des pays de l'Union européenne. Nous privilégions une approche indépendante et fondamentale, totalement émancipée des indices. Le portefeuille est constitué d'une cinquantaine de valeurs. Celles-ci sont choisies en fonction de la qualité intrinsèque des sociétés et plus précisément au regard de leur solidité financière et de leur potentiel de valorisation. Les valeurs ainsi sélectionnées sont significativement plus performantes que les grands indices de marché sur le long terme et présentent une faible volatilité car elles sont peu sensibles aux variations des cycles économiques.

On observe actuellement d'importantes mutations économiques avec l'émergence de nouveaux acteurs. Comment intégrez-vous cela dans votre gestion ?

Afin de mieux cerner la capacité des entreprises à s'adapter aux mutations économiques en cours, nous avons défini à ce jour deux thématiques d'investissement. Celles-ci sont respectivement libellées « Le riche et le pauvre » et « La transformation ». Elles nous permettent de

faire un premier tri dans notre univers d'investissement qui compte environ 800 valeurs européennes.

En quoi consiste la thématique « Le riche et le pauvre » ?

Nous avons souhaité mettre l'accent sur les valeurs qui bénéficient de l'émergence d'une économie à deux vitesses du fait malheureusement de l'accroissement des écarts de richesse. Quel que soit le secteur d'activité, on observe en effet une disparition progressive du milieu de gamme. Avec « le riche », nous favorisons les entreprises orientées vers le haut de gamme. C'est le cas de Louis Vuitton, Hermès ou encore Ferrari. Avec « le pauvre », nous accompagnons celles qui développent des offres low cost comme Free, Ryanair, Inditex, H&M ou encore Dacia. Le point commun de toutes ces marques et entreprises est qu'elles ont la capacité de générer des marges opérationnelles conséquentes et robustes. On peut également noter que certains acteurs économiques, comme Accor ou L'Oréal, ont la capacité de se positionner à la fois sur une offre haut de gamme et sur une offre *low cost*.

Et concernant le thème « Transformation » ?

Ici, nous évaluons la capacité de l'entreprise à nourrir une stratégie de long terme et à accompagner les mutations de notre monde via quatre critères qui sont la digitalisation, l'internationalisation, la consolidation/croissance externe et la rationalisation du portefeuille/externalisation. Parmi les entreprises représentatives du phénomène de digitalisation, on peut citer Wirecard, Edenred, Amadeus ou encore Direct Energie qui a récemment fait l'objet d'une OPA par Total.

L'internationalisation fait quant à elle le succès de L'Oréal, Rational ou encore Dürr. Le critère de la consolidation/croissance externe est parfaitement illustré par des acteurs comme Sopra Stéria, ABInbev ou encore LVMH. Enfin, celui de la rationalisation et de l'externalisation correspond aux dynamiques d'entreprises comme Plastic Omnium, Danone ou Continental qui ont su se concentrer sur leur métier de base et, le cas échéant, céder ou sous-traiter les activités non-stratégiques.



Nous nous penchons sur l'identification des avantages compétitifs durables

Comment sélectionnez-vous les titres les plus prometteurs ?

Une fois le premier filtre des thématiques effectué, nous procédons à une analyse, tant financière qu'extra-financière, sur quelque 250 valeurs. Il s'agit d'un travail de fond qui exige temps et rigueur. Notre objectif est de comprendre l'entreprise, son métier, son histoire, ses produits. Nous allons donc à la rencontre des dirigeants et visitons les sites de production. Bien sûr, nous analysons la stratégie mise en œuvre, les chiffres qui ont été publiés et estimons le potentiel global de l'entreprise. D'une manière générale, nous privilégions les firmes qui présentent une croissance régulière et une vraie visibilité, combinée à des marges importantes.

Qu'entendez-vous par analyse extra-financière ?

Nous nous penchons sur l'identification des avantages compétitifs durables. Il peut s'agir de critères extra-financiers économiques telles que des barrières à l'entrée sur l'activité de l'en-

treprise, l'entretien de l'outil industriel, le maintien de la satisfaction des clients ou encore la pérennité de la marque. On compte aussi des critères extra-financiers managériaux comme la compétence des dirigeants, la qualité de leur communication, la bonne gouvernance de l'entreprise... Il résulte de ces travaux d'analyse une sélection d'une centaine de titres parmi lesquels nous retenons ceux qui intègrent le portefeuille.

Comment procédez-vous ?

Nous évaluons chaque valeur grâce à un outil propriétaire développé en interne. Construit en nous appuyant sur notre propre base de données et sur une batterie de ratios financiers, il nous permet de générer des indicateurs pertinents de valorisation au regard de l'historique de l'entreprise, de son secteur et des actifs détenus. Nous pouvons ainsi visualiser rapidement et simplement les titres qui présentent le plus d'intérêt en fonction des critères choisis. La décision d'achat dépend notamment de la conviction de l'équipe de gestion quant aux perspectives de croissance de l'entreprise, mais aussi d'un éventuel changement de statut du titre, d'une potentielle OPA ou encore d'une sous-évaluation manifeste de la valeur. Cette décision n'est par contre en aucun cas liée à la présence de la valeur dans l'indice de référence du fonds.

La construction du portefeuille répond-elle à des règles spécifiques ?

Nous nous imposons en effet des règles prudentielles qui permettent une bonne maîtrise générale des risques. Le portefeuille doit être diversifié géographiquement et sectoriellement et aucune valeur ne peut représenter plus de 5 % de l'actif du fonds. Plus spécifiquement, les 2/3 des positions du fonds doivent pouvoir être liquidées en une journée, le solde sous 5 jours. Chaque position ne peut représenter plus de 20 % des volumes des transactions observées en moyenne sur la valeur concernée. La liquidité du portefeuille fait dans tous les cas l'objet d'un suivi quotidien. ■